

LISTE DES TEXTES À CONNAÎTRE
PRÉPARATION CONCOURS OCTA-R – SESSION 2025

MAJ 08 SEPTEMBRE 2025

1 – GESTION DU PERSONNEL

- 1) [Décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008](#) modifié portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie (NOR : DEFH0801190D) ;
- 2) [Décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008](#) modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie (NOR : DEFH0801265D) ;
- 3) [Décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008](#) modifié portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale (NOR : DEFH0801268D) ;
- 4) [Décret n° 2012-1456 du 24 décembre 2012](#) modifié portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale (NOR : INTJ1230506D) ;
- 5) [Instruction n° 82900/GEND/DPMGN/SDC/BFORM du 21 décembre 2015](#) relative à la formation d'adaptation à la spécialité et à la formation professionnelle complémentaire des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale (CSTAGN) (class. : 32.30) ;
- 6) [Instruction n° 82800/GEND/DPMGN/SDC/BFORM du 21 décembre 2017](#) relative au parcours de formation des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale (CSTAGN) (class. : 32.30) ;
- 7) Arrêté du 23 mai 2025 modifiant l'Arrêté du 22 octobre 2019 fixant les conditions d'attribution du brevet supérieur de spécialiste aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale (NOR : INTJ2505472A) ;
- 8) [Instruction n° 105300/GEND/DRHGN/SDPRH/BRFM du 12 décembre 2023](#) relative à la notation des militaires de la gendarmerie nationale (class. : 91.05) ;
- 9) [Circulaire n° 20000/GEND/DOE/SDEF/BSOP du 25 décembre 2021](#) relative à l'emploi opérationnel des officiers et sous-officiers des corps militaires de soutien de la gendarmerie nationale (class. : 91-02).
- 10) [Circulaire n° 2024/GEND/DRHGN du 13 août 2024](#) relative au guide des procédures de gestion des ressources humaines (class. : 91-02).

2 – AFFAIRES IMMOBILIÈRES

- 11) [Décret n° 93-130 du 28 janvier 1993](#) relatif aux modalités d'attribution des subventions aux collectivités territoriales pour la construction des casernements de gendarmerie ;
- 12) [Circulaire n° 10700/DEF/GEND/PM/LOG/AI.2 du 08 juin 1999](#) modifiée relative aux modalités de prise à bail, de révision des loyers et de renouvellement des contrats des immeubles loués par l'État-gendarmerie, *à jour de son dernier modificatif en date du 29 juin 2000* (Class. : 95-12) ;
- 13) [Circulaire n° 25000/GEND/DSF/SDIL/BBR du 10 juillet 2013](#) relative au déclassement et reclassement de logement (CLASS. : 95.03) ;
- 14) [Décret n° 2016-1884 du 26 décembre 2016](#) relatif aux conditions de réalisation et de financement d'opérations immobilières par les offices publics de l'habitat et les sociétés d'habitations à loyer modéré financées par des prêts garantis par les collectivités territoriales et leurs groupements, destinées aux unités de gendarmerie nationale, aux forces de police nationale, aux services départementaux d'incendie et de secours et aux services pénitentiaires (NOR:INTB1620715D) ;
- 15) [Instruction n° 35000/GEND/DSF du 1er novembre 2024](#) relative à la concession de logement par nécessité absolue de service des militaires de la gendarmerie (class. : 95.19) ;
- 16) [Circulaire n°111000/GEND/DSF/SDIL du 11 janvier 2023](#) relative à la prospective, la programmation e la conduite des opérations d'infrastructure locative (Class. : 95.12) ;

3 – MATÉRIEL ET LOGISTIQUE

- 17) [Circulaire n° 9400/DEF/GEND/LOG/ADM du 07 avril 1988](#) modifiée relative à l'élimination des matériels dans la gendarmerie à jour de son 7e modificatif : Circulaire n° 9719/DEF/GEND/SF/AF/RAF du 27-1-2009 (class. : 96.02) ;
- 18) [Instruction n° 18000/DEF/GEND/LOG/ADM du 28 juin 1983](#) modifiée relative à la gestion et à la comptabilité des matériels dans la gendarmerie, *à jour de son modificatif Note n°1045/DEF/GEND/PM/AF/RAF du 22 décembre 2003* (class. : 96.02) ;
- 19) [Circulaire n°86000/GEND/DOE/SDDOPP du 02 décembre 2014](#) relative à l'organisation du soutien aux engagements opérationnels (class. : 73.17).

4 – ARMEMENT

- 20) [Instruction n° 234000/GEND/DOE/SDSPSR/BSP du 19 janvier 2018](#) modifiée relative à l'emploi et la sécurité de l'armement de dotation en gendarmerie mis à jour de son 5ème modificatif n°41914/GEND/DOE/SDEF/BSOP du 19 septembre 2024 (class. : 96.34) ;
- 21) [Règlement n° 234500/GEND/DOE/SDSPSR/BSP du 19 janvier 2018](#) modifié relatif à l'armement de dotation de la gendarmerie nationale mis à jour de son 12e modificatif n° 33839/GEND/DOE/SDEF/BSOP du 24 juillet 2025 (class. : 96.34).

5 – FINANCES ET COMPTABILITÉ

- 22) [Décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012](#) modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (NOR : EFIX1205948D) ;
- 23) [Circulaire n° 96000/GEND/DSF/SDAF du 22 octobre 2024](#) modifiée relative à la dotation financière des unités élémentaires de gendarmerie (class. : 93.03) ;
- 24) [Circulaire n° 120599/GEND/DSF/SDAF du 10 juin 2021](#) relative aux régies d'avances et de recettes de la gendarmerie (class. 93.16).

Avant la date des épreuves, certains textes de la présente liste pourront être modifiés, complétés ou abrogés.

Il appartiendra aux candidats d'en tenir compte.

